

## FARA Actualités / CARMF

### n° 2 mars 2016 à avril 2016

L'actualité CARMF de ces 2 derniers mois a été centrée sur l'ASV :

Tout d'abord, le 3 mars 2016, les 5 syndicats médicaux publiaient un communiqué commun dans lequel ils renouvelaient les propositions faites récemment à la Ministre de la Santé et qu'elle a dit approuver. Les syndicats proposent donc :

- Une augmentation progressive de la cotisation d'ajustement passant de 2,8 % à 3.8 %
- Une revalorisation de la valeur du point à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Une harmonisation avec la réforme du RCV qu'ils approuvent maintenant.

Le 23 avril 2016, le Conseil d'administration de la CARMF, après avoir rappelé qu'il a voté, en sa séance du 30 janvier 2016, la modification des modalités de départ en retraite dans le cadre du régime complémentaire de vieillesse permettant aux médecins de choisir librement leur date de départ en retraite à partir de 62 ans, a décidé à l'unanimité, dans un souci d'harmonisation et conformément aux vœux de l'ensemble des syndicats médicaux, de modifier les statuts du régime des allocations supplémentaires de vieillesse afin d'introduire les mêmes dispositions.

Plutôt qu'une minoration de 5 % par an en dessous de 65 ans ou de 67 ans, les médecins bénéficieront, au-delà de l'âge minimum de 62 ans, d'une majoration de points de 1,25 % par trimestre (soit 5 % par an) jusqu'à 65 ans et de 0,75 % par trimestre (soit 3 % par an) au-delà de cet âge jusqu'à 70 ans.

La balle est maintenant dans le camp de gouvernement pour la validation de ces 2 réformes.

Pour information, au cours de ce CA, Monsieur CHAFFIOTTE a précisé

qu'en raison des restrictions récentes sur les modalités de remboursement des frais de déplacements et de paiement des indemnités pour perte de gains, à la demande des représentants des collèges d'allocataires et de prestataires, la CARMF va étudier les possibilités d'organiser les réunions préparatoires à l'assemblée générale de ces collèges le vendredi après-midi précédant l'Assemblée générale (au lieu du jeudi), en regroupant la tenue des commissions et du Bureau sur la matinée. Les réunions préparatoires des délégués des 3 collèges se tiendront donc très probablement le vendredi 16 septembre 2016 dans l'après-midi.

Claude POULAIN, Secrétaire GI de la CARMF

17 mai 2016